



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François Mitterrand à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1
Titulaires présents	43	Voix délibératives	49
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	44

Titulaires présents : 43 (du début au point 4.8), 44 (du point 5.1 à 6), 45 (du point 7 à la fin)

ASTIE Alain (à partir du point 5.1), AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila (à partir du point 7), BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, CALMELS Thierry, CARMES Monique, CINTAS Jean-Marc (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine (pouvoir de BOUYSSIE François), DELPOUX Jacqueline (pouvoir de MAFFRE Alain), EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MARTY Denis, MERCIER Roland, MILESI Marie, NORKOWSKI Patrice, PENA Sylviane, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, RICHARD-MUNOZ Sonia (pouvoir de BONFANTI Djamila jusqu'au point 6), SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, SOURDIN Anne (pouvoir de ORRIT Didier), TAGLIAFERRI Rosanne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe (représente VALIERE Jean-Paul)

Titulaires excusés : 12 (du début au point 4.8), 11 (du point 5.1 à 6), 10 (du point 7 à la fin)

ASTIE Alain (jusqu'au point 4.8), BALARAN Jean-Marc, BARBE Christian, BONFANTI Djamila (jusqu'au point 6 – pouvoir à RICHARD MUNOZ Sonia), BOUYSSIE François (pouvoir à COURVEILLE Martine), HAMON Christian, MAFFRE Alain (pouvoir à DELPOUX Jacqueline), ORRIT Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), SAN ANDRES Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), SANCHEZ Marie-Christine, SELAM Fatima, VALIERE Jean-Paul (représenté).

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 08/12/2022-4.4 AVANCEMENT DE GRADE 2022

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil de Communauté, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination d'un agent inscrit au tableau d'avancement de grade (*par réussite à l'examen professionnel*) établi pour l'année 2022.

Cette modification, préalable à la nomination, se traduit par la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement et par la suppression de l'emploi avant l'avancement de grade.

Vu le tableau des emplois,

Il est proposé la modification du tableau des effectifs suivante :

la création de :	la suppression de :
1 emploi d'Attaché principal à temps complet	1 emploi d'attaché à temps complet

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE cet avancement de grade

VALIDE la création de cet emploi

VALIDE la modification du tableau des effectifs.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN



Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET



Publication sur le site internet le **15 DEC. 2022**

Auteur de l'acte : Didier SOMEN, Président